Paris Nord Gonesse

Mai 2006

Union francilienne Communication, Conseil, Culture

www.cfdtufr3c.org

A QUAND LA CLIM ?

Avec l'arrivée prochaine du 3ème été à Paris Nord Gonesse, la CFDT interpelle les hautes sphères pour qu'enfin soit installé un système de climatisation digne de ce nom. A l'heure où La Poste fait de la santé au travail son dossier prioritaire pour l'année 2006, l'ensemble du personnel de la 1ère plate-forme industrielle courrier, soit 850 agents au total, sont appelés une nouvelle fois à travailler dans des conditions climatiques déplorables.

La Direction locale s'était targuée lors du conflit d'octobre d'avoir obtenu l'installation imminente d'un système de rafraîchissement d'air sur le site. Le Siège de La Poste avait soi-disant donné son aval. Or, ce que La Direction s'était bien gardée de nous dire, c'était que cette future clim se ferait plus que désirer, et qu'elle ne serait installée que dans le hall PF. Il aura fallu faire le forcing auprès des instances dirigeantes pour réussir à glaner ces informations.

Mars 2006, lors d'une bilatérale, la CFDT a de nouveau interpellé La Direction locale sur le sujet. D'après elle, l'appel d'offre lancé par La Poste était bouclé, l'entreprise, devant exécuter les travaux, retenue. Rien ne s'opposait donc à l'installation du système de rafraîchissement d'air qui devait s'effectuer avant l'été 2006.

Fin avril 2006, coup de théâtre… Alors que pour la énième fois, la CFDT interpellait La Poste sur le sujet, La Direction locale s'embrouillait dans ses explications. Pour elle, la DOTC terminait le dépouillement de l'appel d'offre. Mais nous devions être rassurés, nous étions sur la bonne voie.

De qui se moque-t-on ?

La CFDT a contacté la DOTC pour en avoir le cœur net. Apparemment, l'entreprise devant effectuer les travaux serait effectivement retenue. Le contrat aurait été signé récemment au Siège de La Poste.
Devant l'installation uniquement dans le hall PF, nous nous sommes empressés d'alerter la DOTC sur les futures conditions de travail des agents affectés comme opérateur à la MTLE, placés en hauteur, juste en dessous des taules. La Poste a la responsabilité d'installer des climatiseurs, ou tout autre matériel afin de préserver leur santé.

En conclusion : Nous ne faisons plus de pronostic. D'après La Poste, l'installation d'un système de rafraîchissement d'air devrait se faire avant juillet 2006. Pour la CFDT, Si ce n'était pas le cas, nous prendrions nos responsabilités pour que les agents de Paris Nord Gonesse puissent travailler dans de bonnes conditions. Nous n'accepterons pas de fermer les yeux sur d'éventuels malaises dus à la chaleur ; de courir après des bouteilles d'eau.La balle est dans le camp de La Poste, nous avons jusqu'ici été patients, mais ça ne saurait durer !!!